



Syndicat
des gynécologues
et obstétriciens
de France

Lettre à l'attention des patientes

Madame,

Nous vous informons qu'en raison d'un mouvement social dans toute la France, la maternité sera fermée du 10 au 14 janvier 2025 et vous serez dirigée vers une maternité hospitalière publique de la région.

Ce mouvement a lieu à l'appel de l'ensemble des syndicats de médecins en raison des attaques sans précédents envers le financement du secteur libéral.

Depuis des dizaines d'années, les tarifs de remboursement de la sécurité sociale n'ont pas évolué dans les mêmes proportions que les charges de nos cabinets qui ne cessent de croître (inflation, hausse des salaires de nos employés, hausses des charges, augmentation des contraintes administratives, innovations médicales).

La seule façon d'équilibrer nos comptes a été de répercuter ces hausses par des compléments d'honoraires. Dans le même temps, nos rémunérations régressent (dernier Rapport 2025 HCAAM). Ces rémunérations sont liées à 12 ans d'études pour les obstétriciens, à un temps de travail prolongé (entre 50 et 80 heures / semaine, comprenant des nuits et des week-end) et de lourdes responsabilités (comme en témoignent nos assurances : 25 000 euros/an).

Actuellement, ces compléments d'honoraires, lorsqu'ils sont appliqués avec tact et mesure, conformément à notre code de déontologie, sont pris en charge par des mutuelles. Cela rend le secteur hospitalier libéral accessible à tous. Les mutuelles tendent à se désengager alors même qu'elles augmentent vos cotisations.

Alors que les tarifs de la sécurité sociale étaient négociés avec les médecins jusqu'à maintenant, l'Etat a baissé en 2025 certains tarifs de façon unilatérale pour certaines spécialités et projette de l'appliquer à tous les soins.

Le projet de l'Etat pour la santé des Français est clair : limiter les dépenses par le rationnement là où il faudrait le faire par l'optimisation des soins.

Par cette grève, nous voulons défendre le système libéral actuel et participer à son amélioration. Pouvoir continuer à vous assurer les meilleurs soins.

Nous espérons que vous comprendrez le motif de cette grève. Nous regrettions profondément que vous en soyez impactée. Il est nécessaire de nous défendre aujourd'hui pour vous défendre demain.